

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
INONDATION DU VAL DE CHER

Carte de zonage réglementaire

Direction Départementale des
Territoires de l'Allier

Approbation
le 13 mars 2025
par arrêté préfectoral
N° 490 bis/2025



Service
Aménagement & Urbanisme
Durabilité des Territoires
Bureau Prévention des Risques
31, Boulevard Saint-Esprit
C536110 - 03403 Yvernot Cedex

Echelle : 1/5000

mars 2025

0 250 500 m

Légende

Zonage réglementaire

- GE
- Zone PU Modéré
- Zone PU Fort
- Zone PU Très Fort
- Zone U Modéré
- Zone U Fort
- Zone U Très Fort
- Isocote de la crue de référence
- enveloppe crue exceptionnelle
- Cadastre (Juillet 2024)

